

Le Messager de Saint-Antoine

Publié sous le patronage de S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi

HOTEL-DIEU SAINT-VALLIER DE CHICOUTIMI

Vol. II Decembre 1896 No 7

“ Si vous voulez des miracles, ayez recours à saint Antoine.”

S. BONAVENTURE.

UN PIEUX DESIR

Plusieurs revues antoniennes d'Europe et particulièrement la “ Tribune de St-Antoine ”, publiée à Paris par les RR. PP. Franciscains, nous apportent une fort agréable nouvelle.

Elles expriment le désir que l'on supplie le Saint-Père de décerner au glorieux Thaumaturge de Padoue les titres de *Docteur de l'Église* et de *Père des pauvres*.

Voilà certes un désir que tous les serviteurs de saint Antoine partageront. Le MESSAGER s'en fait avec bonheur l'écho et recommande à tous ses lecteurs d'adresser au Ciel les plus ardentes supplications pour qu'il se réalise au plus tôt.

Nous ne doutons pas que, si le Saint-Père juge à propos de décerner ces titres glorieux au bon saint Antoine, il n'y ait une explosion de joie dans tout l'univers.

Ce qui nous fait espérer en la réalisation de ce désir, c'est que Sa Sainteté Léon XIII a déjà d'Elle-même proclamé saint Antoine le “ *Saint du monde entier* ”.

Chacun sait maintenant combien merveilleuse était la prédication du Saint, quelle éloquence irrésistible il possédait, et quelle sûreté de doctrine doctrine il avait puisée dans la Sainte-Ecriture qu'il

avait par cœur, au point que si les Saints-Livres eussent péri, disent ses biographes, il eût pu les reconstituer de mémoire.

Cette science merveilleuse avait ravi Grégoire IX lui-même. Un jour, après avoir entendu un sermon de saint Antoine, il le proclama l'*Arche des deux Testaments*, éloge significatif dans la bouche d'un pape.

Choisi par saint François, pour enseigner la théologie dans l'Ordre, saint Antoine il fut le docteur franciscain de son temps. C'est lui sans doute qui donna à la théologie franciscaine ce parfum suave de piété qui en exclut l'aridité; c'est lui qui l'imprégna de ce mysticisme profond, propre à l'Ordre de Saint François, et que le Docteur séraphique, saint Bonaventure, le digne émule de saint Thomas le Docteur angélique, devait porter à sa plus haute expression.

Saint Bonaventure n'avait que dix ans lorsque mourut saint Antoine mais, entré dans l'Ordre à dix-sept ans, il dut retrouver, dans les leçons qu'il y reçut, la doctrine, la manière de considérer les vérités, les traditions d'enseignement enfin laissées par saint Antoine de Padoue. Ce mysticisme qui distingue le Docteur séraphique fut avant tout le caractère de la prédication de saint Antoine, et explique son immense empire sur les masses.

Les œuvres écrites de saint Antoine sont relativement peu considérables. Sa vie fut courte, et il l'employa surtout à la prédication. Cependant ses sermons, par les soins du R. P. Locatelli, s'impriment actuellement à Padoue, et formeront plusieurs volumes. Ils suffiront sans doute à l'Église pour juger de sa doctrine.

Quant au titre de *Père des pauvres*, il l'a évidemment mérité, depuis quelques années surtout, par cet universel mouvement de charité que son culte a provoqué et ces larges aumônes qui se recueillent partout pour les pauvres, grâce à l'Œuvre du Pain.

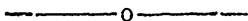
Quoiqu'il en soit, il est parfaitement dans l'or-

dre de prier Dieu, pour que saint Antoine soit glorifié, et d'en manifester le désir au Père commun des fidèles.

Le R. P. Léonard, rédacteur de la " Tribune de St-Antoine " mentionnée ci-dessus, a écrit aux évêques de France pour connaître leur opinion à ce sujet. Il a reçu tout de suite les adhésions de NN. SS. d'Aix, de Bayonne, de Digne, de Jéricho, du Mans, de Limoges, de Moulins, de Pamiers, de Saint-Claude, de Séez, de Vannes, et celle de l'abbé de la Trappe de Melleray.

Toutes ces précieuses adhésions ont été données en termes chaleureux qui prouvent avec quelle faveur est accueilli le pieux dessein du P. Léonard. Nul doute que l'épiscopat français et celui du monde entier vont s'unir pour supplier le Chef de l'Église de prendre en considération ce désir.

Tout en nous soumettant d'avance à la décision qui sera portée quelle qu'elle puisse être, espérons que nous aurons bientôt la joie d'invoquer saint Antoine sous le double titre glorieux de *Docteur de l'Église* et de *Père des pauvres*.



L'ASSOCIATION UNIVERSELLE
EN L'HONNEUR DE SAINT ANTOINE DE PADOUE

Une lettre reçue du Directeur général de l'Association nous prie d'en inviter les membres à verser une légère contribution pour couvrir les frais d'administration. Nous nous conformons au désir du R. P. Locatelli ; mais, comme par le passé, l'admission reste gratuite. Cependant nous espérons que les associés offriront à cette fin quelques sous, s'il le peuvent commodément ; nous transmettrons à Padoue à leur intention le montant offert.

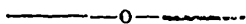
Nous avons déjà inscrit plusieurs milliers de membres.

On voudra bien se rappeler qu'il ne suffit pas

d'être abonné au *Message*, comme plusieurs semblent le croire, pour faire partie de l'Association ; il faut en manifester expressément le désir.

Quant aux obligations et aux indulgences, nous en avons déjà parlé et nous ne croyons pas nécessaire d'y revenir.

On les trouve énumérées du reste sur les billets d'agrégation que l'on peut se procurer au bureau du *Message*.



HISTOIRE DE SAINT ANTOINE DE PADOUE

CHAPITRE VI

1221

CHAPITRE GÉNÉRAL—MONTE PAOLO

(*Suite*)

En abordant, Antoine commença par rendre grâces au Seigneur qui venait de lui sauver la vie en calmant la fureur des flots. S'il avait eu moins de vertu, il eût été découragé se voyant miné par la fièvre et trompé dans ses désirs du martyre. Il n'avait paru en Afrique que pour souffrir. Il n'y laissait aucun souvenir d'apostolat ou de prodige. Il n'avait fait qu'y porter la croix ; mais pour lui ce n'était pas un temps perdu. Cette âme sainte vivait d'abandon à la volonté de DIEU ; il disait avec JÉSUS-CHRIST : " Je me nourris de la volonté de mon Père." Sachant que son Seigneur et son Maître faisait tout pour son plus grand bien, il lui rendit grâces dans l'amertume de l'épreuve et après la préservation du péril.

S'étant acquitté de ce devoir de reconnaissance, le premier soin d'Antoine fut de s'informer s'il n'y avait point en Sicile quelque couvent de Frères Mineurs. Il y en avait un à Taurmina, petite cité à 25 milles de Messine. Les Frères Mineurs de l'île l'accueillirent avec une grande charité ; il passa avec eux la sainte fête de Pâques, qui tombait cette année le 11 avril, rendant quelques services à la communauté. Tous les Pères en étaient absents, ils s'étaient rendus à Assise pour le chapitre général. Cependant l'Esprit-Saint, qui conduisait Antoine depuis son enfance, fit de nouveau entendre sa voix.

Les Frères Mineurs se trouvaient réunis à Notre-Dame des Anges, S. FRANÇOIS, leur Fondateur, était au milieu d'eux. Quelle grâce de prendre part à cette réunion séraphique, d'entendre le Séraphique Patriarche parler lui-même de la sainte Pauvreté, sa dame et sa maîtresse, et de cette pratique des conseils évangéliques, qu'à l'exemple de Jésus, il donnait pour règle à ses disciples. Le Mineur portugais prie et fait pénitence ; plus il s'unit à son Dieu, plus l'appel est clair et précis. Il se met en route avec Fr. Philippin et arrive au pied d'Assise, à Notre-Dame des Anges. La Pentecôte tombait cette année le 30 de mai. La belle plaine s'étendait radiieuse et fière, semée partout d'humbles tentes de Mineurs ; là comme partout ils comptaient que leur Père céleste les nourrirait comme les petits oiseaux, et faisaient entendre sept fois le jour le chant de la prière ; elle s'élevait tour à tour de chaque division de ce camp incomparable. La nuit, quand l'ombre couvrait la terre, les soldats du Christ priaient encore ; le chant de l'Office remplissait l'immense plaine malgré le silence de la nuit et les Anges semblaient mêler leur voix à celle de leur frères de la terre (1).

(1) FR. GERVAIS DIRKS.

Il est facile de nous représenter l'émotion et la joie d'Antoine à la vue d'un tel spectacle. Nous sommes nés pour DIEU. Les belles âmes sentent plus que les autres, sur la terre, le besoin de cet idéal dont elles sont séparées ; c'est comme un mal du pays qui les dévore, et quand, par hasard, elles aperçoivent en ce monde quelque chose qui reflète un peu de la beauté des cieux, leur nostalgie céleste s'adoucit, elles ont quelques gouttes de béatitude. Telle fut la jouissance d'Antoine en contemplant le Père séraphique et la foule de ses disciples.

L'Esprit d'amour avait-il fini d'immoler le jeune religieux et de le préparer à être vraiment dans toute l'acception du mot un Mineur ? Non, sa voix toujours écoutée avec amour, respect et soumission, se fit encore entendre dans l'âme d'Antoine. Sa nature, son cœur l'invitaient à se précipiter aux pieds de S. FRANÇOIS en s'écriant : " C'est moi, je suis ce fils auquel vous êtes apparu à Sainte-Croix de Coïmbre, me révélant la volonté divine qui m'appelaît à votre religion et une part des desseins de la divine Providence."

(A suivre)

— 0 —

La Confrérie de la Sainte-Face

Comme il a été annoncé sur un précédent numéro, une nouvelle période de dix ans a été ouverte pour les messes de la *Confrérie de la Sainte-Face*.

Que tous ceux qui doivent donner les 25cts requis pour participer à ces messes ne retardent point. On a déjà commencé à en dire une chaque mois, et les personnes qui contribueront plus tard, n'auront part qu'aux messes qui se diront après leur agrégation.

Il suffit d'envoyer son nom et sa contribution.

— 0 —

Petites Sœurs de Saint-Antoine du Précieux-Sang

Nous avons reçu au sujet de cette fondation des propositions de la part de six curés, prêts à se charger de l'entreprise ; d'autre part, la fondatrice nous a décliné ses noms, prénoms et qualités, ainsi que le but de l'institution future. Nous ne doutons pas que le projet ne se réalise avec un plein succès. Mais la tâche du MESSAGER est finie : Il ne lui rest plus qu'à mettre en communication les intéressés afin qu'ils traiten

aux-mêmes l'affaire à leur guise. C'est ce qu'il fera privément, et plus tard il sera heureux de rendre compte à ses lecteurs du résultat obtenu, à la gloire de saint Antoine de Padoue.

UN MOT

Plusieurs de nos abonnés ne se sont pas encore mis en règle avec l'administration. Nous avons déjà déclaré que nous ne voulons point causer d'ennuis ; mais le prix [25 cts par an] de notre bulletin ne nous permet pas de largesses. Ceux qui ont reçu leur compte voudront bien y faire honneur ; car, après un an et demi, ils admettront qu'il est un peu tard pour renvoyer une publication sans en payer l'abonnement.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

QUÉBEC.—Un jeune homme, trois jeunes filles de ma parenté, et moi-même, nous nous sommes adressés à saint Antoine, avec prières et promesses pour obtenir de l'emploi que nous cherchions en vain depuis longtemps ; dans le plus bref délai, tous, nous avons été placés on ne peut plus convenablement et au-delà de toutes nos espérances.

Grâces soit rendues à ce grand saint Antoine de Padoue pour sa protection si évidente pour nous P.-H. T.

BERTHIER.—Une jeune mère de famille, en danger de mort, a été recommandée avec ferveur à saint Antoine et elle a été sauvée !—Une autre a été secourue par saint Antoine, dans un pressant besoin.

Reconnaissance éternelle à ce grand saint ! X.

LOUISEVILLE.—Ci-inclus une piastre, paiement d'abonnement des années de 1896 à 1899 inclusivement, année à laquelle je ne crois pas arriver ; car je sens ma santé s'affaiblir et les liens de mon corps se briser ; c'est ce que me fait l'âge, quatre-vingt-douze ans.

Lettre de Mgr Joachim Boucher, ancien curé de Louiseville, chanoine honoraire des Trois-Rivières et de l'insigne Basilique de Lorette (Italie).

ORLEANS, ONT.—L'hiver dernier j'eus un mauvais rhume qui ne voulait plus me quitter. Je commen-

çai à avoir peur ; me croyant consomptive, je fus obligée de discontinuer la classe pour près de trois mois. Ayant lu souvent le *Messenger* du grand saint Antoine de Padoue, et persuadée de tous ses miracles, je promis que, s'il me ramenait la santé, je m'abonnerais à cette petite revue si intéressante ; ma demande fut exaucée. A présent je suis très bien, et je viens remplir ma promesse avec reconnaissance. R. S.

SAINTE-FÉREOL.—Notre enfant Adélarde, âgé de 12 ans, se plaignait depuis quelque temps d'un mal à une jambe, lorsque vers la mi-juillet il devint incapable de s'en servir. Le médecin déclara qu'il était attaqué de la carie des os et que la maladie était incurable. On résolut alors de recourir à saint Antoine. On fit apprendre au malade le *bref miraculeux*, on promit des aumônes et on appliqua la médaille du Saint sur le mal. Aussitôt l'enfant se sentit mieux ; et maintenant il peut se servir de sa jambe. J.-E. L.

VICTORIAVILLE.—Ci-inclus, je vous envoie le montant de l'abonnement au *Messenger de Saint-Antoine* petite revue que nous ne manquons pas de lire avec un pieux intérêt. S'il y a place, auriez-vous l'obligeance, dans votre prochain numéro, de nous aider à remplir la promesse faite au grand Thaumaturge, en publiant notre reconnaissance au bon saint Antoine pour le succès des examens de nos élèves et pour plusieurs autres faveurs obtenues par sa puissante intercession. Cong. de N.-D.

MATANE.—Mes deux enfants souffraient du "rifle" : l'un depuis deux ans, l'autre depuis un mois. Tous les soins des médecins avaient été inutilement employés. La maladie ne faisait qu'augmenter lorsque j'eus recours à saint Antoine et lui promis de toujours m'abonner à son *Messenger* et d'y faire publier la guérison de mes enfants s'il m'obtenait cette grâce. Maintenant, ils sont parfaitement guéris.

Aussi est-ce avec bonheur que je m'acquitte de ma promesse. *Mme A. T.*

MONTREAL.—Gloire soit rendue à saint Antoine pour la protection qu'il accorde à ses dévots serviteurs !

Mon, frère sans position depuis longtemps, commença avec nous une neuvaine à saint Antoine, il y a trois semaines, mais la place qu'il demandait fut donnée à un autre. Sans nous décourager nous fîmes une seconde neuvaine : le quatrième jour, mon frère obtenait une situation cent fois meilleure que la première, et cela d'une façon si merveilleuse qu'il faudrait être incrédule pour ne pas y voir l'intervention du bon saint Antoine.

Abonnés du *Messenger*, remerciez avec nous notre grand Protecteur et adressez-vous à lui avec confiance. Il est tout puissant auprès de Dieu.

C'est avec bonheur que je remplis ma promesse en faisant insérer cette faveur au crédit de saint Antoine dans le *Messenger*. *Un abonné.*

RIVIÈRE-OUELLE.—Après avoir promis 25 cts pour les pauvres de saint Antoine avec insertion dans votre journal, je me suis sentie soudainement guérie d'une maladie qui menaçait d'avoir des suites fâcheuses.

Veillez l'inscrire dans votre prochain numéro. *Mme J.-R. C.*

C. N.-D. DE BEAUPORT.—Reconnaissance à saint Antoine de Padoue !... Une jeune pensionnaire, L. D., gravement malade d'une congestion de poumons, avait déjà reçu les derniers sacrements. Je promets alors à saint Antoine, si la guérison a lieu, de faire chanter une grand'messe, le jour de sa fête, de faire faire une communion générale par les religieuses et les élèves de notre institution, de contribuer à l'Œuvre du pain, de faire publier la faveur accordée, et enfin quelques autres pratiques personnelles.—Une amélioration sensible se produit subitement dans l'état de la malade, au grand étonnement du médecin.

Maintenant elle se remet graduellement, et notre petite protégée se joint à moi pour exalter la puissance du grand Thaumaturge. Je dois aussi remercier saint Antoine de Padoue pour le succès dans une affaire importante que je lui avais confiée, lui promettant de faire chanter une grand'messe en son honneur.

D'autres faveurs spirituelles, dans l'intérêt de notre maison, seront bien retribuées, si notre généreux protecteur veut bien nous les faire octroyer par le Cœur de Jésus. *S. S. M.-A. de J.*

ST-LAZARE, BELLECHASSE.—S'il vous plaît d'insérer dans votre pieux "Messager" le fait suivant.

Notre fabrique avait contre elle, une poursuite judiciaire : un procès retentissant devait avoir lieu. A plusieurs reprises, un arrangement à l'amiable avait été proposé, mais sans résultat. Tout le monde craignait les conséquences de cette malencontreuse affaire.

Enfin, après avoir fait plusieurs neuvaines à saint Antoine, promis une grand'messe en son honneur et pris l'engagement de faire publier dans "Le Messager", un règlement honorable et avantageux a été obtenu.

Mille action de grâces à saint Antoine ! *D. L.*

Ptre.

SAINT-ANSELME.—Depuis longtemps je désirais ardemment avoir quelques faveurs signalées à enregistrer dans votre petit *Messager de Saint-Antoine*. Aujourd'hui mon désir est réalisé ; car j'ai obtenu une grande grâce par l'intercession du bon saint Antoine. J'étais atteint d'une maladie d'intestins, et depuis cinq mois je ne pouvais prendre aucune nourriture. Les meilleurs médecins disaient tous que c'était fini, et moi de mon côté je pensais bien qu'il n'y avait aucun espoir. J'affaiblissais toujours. C'est alors que je me mis à invoquer le bon saint Antoine en lui promettant, si j'obtenais ma guérison, de faire insérer le fait dans ses Annales, de m'y abonner, et de donner du pain pour les pauvres.

Je n'eus pas plutôt fait cette promesse que j'éprouvai un grand soulagement. Maintenant je puis vaquer à mes occupations. *A. B.*

NEW-YORK.—Le 9 du mois de mai dernier, le bon saint Antoine a daigné me venir en aide en me tirant d'un pénible embarras. Pour lui témoigner ma vive gratitude, je viens vous prier de relater le fait dont il s'agit dans le prochain numéro du *Messager*.

Je voyageais ce jour-là avec une famille dont l'enfant, bébé de quelques mois, avait été confié à mes soins. Dans l'un des compartiments du train qui nous emportait à toute vitesse, le lait destiné à la nourriture

de l'enfant avait été déposé pour quelques instants. Mais une recousse survient, la porte du compartiment se referme ; je cherche à l'ouvrir, j'appelle le conducteur à mon aide, vains efforts ! pendant vingt minutes, la porte résiste toujours. Enfin je me recommande à saint Antoine et presque aussitôt ma prière est exaucée. La porte cède, je pénètre dans le compartiment et en rapporte le lait si ardemment désiré par mon petit enfant. *L. V. H.*

O

Chronique de la dévotion à saint Antoine

STE-BRIGITTE DE MARIA.—La dévotion au grand saint Antoine est établie dans ma paroisse. J'ai installé une très jolie statue de ce bon saint dans mon église en disant à mes paroissiens que saint Antoine faisait ici comme partout ailleurs des prodiges pour les pauvres. Un tronc a été placé au pied de la statue pour l'œuvre du pain. Maintenant que j'ai engagé la réputation de notre Saint, il est tenu de s'exécuter, et c'est ce qu'il fait tous les jours au de là de notre espérance. *J. G., Ptre.*

DÉTROIT.—Il y a un autel et une belle statue de saint Antoine dans l'église des Pères du Saint-Esprit. De pieuses personnes font des démarches et des instances pour qu'on en place aussi une dans l'église des PP. Jésuites de la même ville.

SAINT-MICHEL DE VAUDREUIL.—Une très belle statue de saint Antoine de Padoue a été bénite solennellement et installée dans notre église, le jour de la Toussaint. Il y a eu chant superbe et jolie musique, sans compter un beau sermon donné par notre vénérable curé, M. Godin. L'œuvre du pain a été établie et les offrandes disent hautement la confiance de tous en saint Antoine. *Les zélatrices.*

SAINT-GILLES.—La dévotion à saint Antoine est établie ici depuis le 1^{er} Nov. A la suite d'une retraite prêché par le R. P. Ruhlman, deux magnifiques statues ont été bénites, l'une de saint Antoine de Padoue, grâce à la générosité de notre digne curé, M. A. Magnan, en reconnaissance d'une faveur obtenue, et l'autre de saint François d'Assise, don fait par un citoyen de cette paroisse. *E.*

SAINTE-ANNE DE CHICOUTIMI.—Une belle statue de saint Antoine a été offerte à M. le curé pour remplacer celle (plus petite) qui se trouve actuellement dans l'église. Elle a été donnée par deux paroissiens de Sainte-Anne.

SAINT-ALPHONSE.—Un négociant du village a promis la somme nécessaire pour l'achat d'une belle statue de saint Antoine. Le dernier vapeur de la saison a apporté le précieux cadeau.

SAINT-MÉTHODE.—Là encore, grâce au zèle de M. l'abbé J. Gauthier, une statue de saint Antoine sera installée en décembre. Elle n'attend que la bénédiction, et l'on veut la faire très solennelle.

O

Faveurs obtenues par l'intercession de saint Antoine

Faveurs spéciales : *Rév. J.-O. L., St-Adrien d'Irlande.—Rév. U. R., Deschambault.—Dme P. P., St-Robert.—F. G., St-Calixte [Monte.]—Dlle A. P., Sorel.—M. S., St-Rémi.—Une abonnée, Québec.—Dms N. B., St-Roch de Québec.—Une Fraservilleenne, Fraserville.—Deile E. H., Berthier.—M. J. M. Rivière-Quelle.—Plusieurs personnes de Pequaming, Mich.—Dme J. P., St-Jean.—Dme L., Ste-Foye.—Un abonné, St-Raymond.—Une favorisée, St-Hughes.—Alf.-L. D., Québec.—E. R., Ptre. Lévis.—Dme G. L., Ste-Anne de la Pêrade.—Dlle Marie....., Maria.—A. C. T., Rimouski.—Dlle E. L., Lowell, Mass.—Dme D. P., Fraserville.—A. D., St-Liboire de Bagot.—Dlle A. M., N.-D. du Portage.—Rév. A. R., St-Etienne de Lauzon.—Abonnée, Québec.—M. R., Québec.—Sr St-V., Bon-Pasteur,*

Biddeford.—*E. B.*, Québec.—*Dme L. P.*, Cedar Hall.—*T. D. Th.*, Natane.—*Sr D.*, Asile Healy, Lawiston.—*Dme O. G.*, Chicoutimi.—*Dlle A. M.*, St-Joseph de la Délivrance.—*Dlle J. C.*, Malbaie.—*Sr M. St. Scott*, Hastings, Neb.—*Sr M. F. of J.*, Corpus Christi, Tex.—*Dlle M. A. L.*, Lowell, Mass.—*XX*, Cap St-Ignace.—*Une abonnée*, Ste-Marie, Beauce.—*J. B.*, Ste-Germaine.—*J. C.*, St-Bernard.—*Dlle M.-E. F.*, Ste-Blandine.—*Dme St. C.*, Cap St-Ignace.—*D. M.*, Ptre, Somerset.—*E. G.*, Qu'Appelle.—*E. B.*, Séminaire de Québec.—*F. T.*, Lyster.—*J. V.*, S.-C. de Mario, Mégantic.—*Une institutrice*, St-Fidèle.—*Dlle D. L.*, Manchester, N. H.—*M. M.*, Ancienne Lorette.—*Dme J. G.*, Rivière-à-la-Martre.—*A. B.*, Benson, Minn.—*A. C.*, Willimantic, Conn.—*N. L.*, Auge-Gardien.—*P.-M. T.*, St-Alphonse.—*A Sister*, Cuero, Texas.—*Rév. M. D. L.*, St-Lazare.—*O. B.*, Lowell, Mass.—*M. l'abbé G. P.*, St-Nérée.—*Ths. G.*, Québec.—*SS. du s. Rosaire*, McNider.—*J.-A. O.*, Ste-Hélène.—*Dlle J. C.*, Beauport.—*H. B.*, Mongenais.—*F. C.*, St Moïse, Matane.—*Dlle A. B.*, Ste-Marie, Beauce.—*Dme Dr F.*, Québec.—*Dme J.-M. B.*, Chicoutimi.—*SS. de la Présentation*, St-Hughes.—*M. l'abbé L. A. C.*, Ste-Agathe des Monts.

Guérisons : *Dme T. O.*, Manchester, N. H.—*Dlle A. F.*, St-Augustin.—*Dme B. P.*, St-Bernard.—*Une abonnée*, Rigault.—*Une abonnée*, Fraserville.—*Un Prêtre*, St-C.—*Une mère de famille*, Suncook, N. H.—*X.*, Côte St-Paul, Montréal.—*Une protégée de S. Antoine*, Providence, R. I.—*N. A. P.*, St-Boch, Québec.—*G.-A. P.*, Calumet Island.—*Une amie de saint Antoine*, Trois-Pistoles.—*Dme G. M.*, Ste-Marie, Beauce.—*E. G.*, Qu'Appelle.—*Dlle Ls. G.*, X.—*X.*, Maskinongé.—*Dr. W. A.*, Drummondville.—*Dme J. B.*, Biddeford.—*L.-A. F.*, Ballard.—*Z. D.*, Thetford Mines.—*J. S. G.*, Montréal.—*Une abonnée*, l'Islet.—*M. A. G.*, Plessisville.—*Dme L. S.*, Thetford Mines.

Objets retrouvés : *Dme N. F.*, St-Bernard.—*Dlle A. B.*, S.-C. de J., Beauce.—*Dme L.* et *Dlle M. G.*, X.....*J. D.*, Grande-Baie.—*Dlle G. B.*, St-Simon, Rimouski.—*G. A. P.*, Calumet Island.—*Ferd. C.*, St-Gervais.—*Une amie de saint Antoine*, X.

Affaires difficiles réglées : *Dme G. F.*, St-Jean l'Évangéliste.—*Dme L.-G. G.*, St-Bernard.—*A. J.*, Petit-Cap.—*Un paroissien*, St-Prime.—*Dme J.-B. C.*, N.-D. du S.-C.

Situation obtenue : *Une Institutrice*, Somerset.—*X*, St-Michel.—*Jos.-Ed.*, Brunswick, Me.—*X.*, Lévis.

Conversion : *Un fils chéri*, Suncook, N. H.—*Plusieurs personnes*, Qu'Appelle.

157 faveurs attribuées à l'invocation de saint Antoine ont été rapportées au bureau du *Messager* en novembre.

O

RECOMMANDATIONS A SAINT ANTOINE

Faveurs particulières, 49.—Situations, 13.—Secours spirituels, 25.—Affaires importantes, 10.—Créances, 3.—Embarras financiers, 16.—Examens, 9.—Personnes malades, 30.—Familles, 55.—Personnes adonnées à la boisson, 9.—Sommes d'argent perdues ou volées, 4.—Bonnes œuvres, 6.—Vocations, 13.—Personnes éprouvées, 3.—Enfants, 27.—Absents, 5.—Paroisses et œuvres, 2.—Intentions d'une religieuse.—Étudiants, 8.—Pécheurs, 28.—Communautés, 5.—Conversions à la foi, 11.—Bonne mort, 15.—Défunts, 12.

Prière de réciter le *Répons miraculeux* à ces intentions.